

sent et reconnaît, parce qu'elle a touché quelque idole dans laquelle l'âme cherchait un soulagement ou au moins une diversion à sa misère. On regarde Dieu comme un ennemi, comme quelqu'un qui vient aggraver la souffrance, au moment même où, peut-être, Il éloigne les obstacles du chemin qui mène au soulagement désiré. Dieu attend pour faire grâce, et Il veut être exalté en le faisant. Une grande partie de la controverse entre Dieu et l'homme a lieu sur ce point, de savoir si c'est en Dieu ou en l'homme que se trouve le remède à la misère de ce dernier. Mais la première chose à faire dans toutes les circonstances de misère, c'est de reconnaître Dieu. L'homme trouve bien des raisons pour expliquer sa misère, et bien des remèdes à y appliquer; mais jusqu'à ce qu'il reconnaisse Dieu, jamais l'homme ne se rendra un juste compte de cette misère, et jamais il n'en découvrira le vrai remède.

Il y a certains principes qui s'appliquent avec la même vérité à l'homme naturel et à celui qui est né de Dieu; et ce principe: «**quand je me suis tu, etc.**», est de ce nombre. Pour l'homme naturel, c'est là une condition affreuse, parce qu'il ignore le caractère révélé de Dieu et le bonheur qu'il y a de tout Lui dire; le fidèle aussi souffre quand il se tait, parce que, bien que connaissant Dieu en grâce, il n'use pas de la vérité comme il faut, pour avancer dans la connaissance de Lui-même. Il a tellement oublié sa position devant Dieu, que ne s'ouvrant pas à Lui, il a de la fraude dans son esprit. Les déclarations de Jean sont applicables ici: «**Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est pas en nous. Si nous confessons nos péchés, Il est fidèle et juste pour nous pardonner nos péchés et nous purifier de toute iniquité. Si nous disons que nous n'avons pas péché, nous Le faisons menteur et Sa parole n'est pas en nous**» (1 Jean 1:8-10). Quand Dieu est réellement connu comme Celui qui impute la justice sans œuvres, Lui cacher quoi que ce soit engendre nécessairement l'accablement d'esprit; on n'ose pas s'approcher de Lui, et cela dégénère en froideur. Que de fois dans un tel état accusons-nous tout, jusqu'à Dieu, plutôt que de nous accuser nous-mêmes de ce que nous gardons le silence. Quand nous avons été abattus, inquiets, misérables, n'avons-nous pas souvent été capables de résoudre la difficulté? Notre orgueil a été blessé, notre amour propre rabaisé par la découverte de l'existence non soupçonnée de quelque péché, comme si notre béatitude consistait dans notre caractère et non dans l'imputation de la justice sans œuvres. Dieu ne veut pas de cette confiance dans notre caractère ou notre fidélité pour Lui, mais Il veut que Son caractère et Sa fidélité à Lui soient notre confiance. Cette tendance à la propre justice explique, en grande mesure, la misère que l'on trouve si souvent dans les chrétiens:

sous quelque forme ou à quelque degré qu'ils la nourrissent, ils se sont séparés de la seule et vraie source de la béatitude. Si le péché n'est pas confessé, s'il l'est légèrement ou d'une manière générale et non point spéciale, il en résultera nécessairement de la misère. Si Dieu nous a déclaré toute Sa grâce en pardonnant l'iniquité, le crime et le péché, c'est afin que, sachant cela, nous ne Lui cachions rien, ni n'essayions de le faire. Il veut que nous nous voyions devant Lui tels que nous sommes, et que nous Le justifions de ce qu'Il agit envers nous comme Il l'a fait dans l'Évangile de Son Fils.

JE T'AI FAIT CONNAÎTRE MON PÉCHÉ, ET JE N'AI PAS COUVERT MON INIQUITÉ; J'AI DIT: JE CONFESSERAI MES TRANSGRESSIONS À L'ÉTERNEL; ET TOI, TU AS PARDONNÉ L'INIQUITÉ DE MON PÉCHÉ.

Ici est le relèvement, le plein et entier relèvement, le sentiment du pardon accompagnant l'acte même de la confession: le silence est rompu, et l'âme n'use plus de détours. Celui-là même dont la main pesait si lourdement sur elle, est Celui devant lequel le cœur s'ouvre et se répand: «**Je t'ai fait connaître mon péché, et je n'ai pas couvert mon iniquité; j'ai dit: Je confesserai mes transgressions à l'Éternel**». «**Et il n'y a aucune créature qui soit cachée devant Lui, mais toutes choses sont nues et découvertes aux yeux de Celui à qui nous avons affaire**» (Héb. 4:13). C'est une pensée solennelle que c'est avec Dieu que nous avons à faire, et quand une fois cette vérité saisit fortement la conscience, l'effort qu'on fait pour se cacher, engendre la misère dont il est parlé plus haut. La confession soulage, parce qu'elle nous fait avoir à faire avec Dieu. C'est une reconnaissance pratique que tout est nu et à découvert devant Ses yeux, qu'Il est le juste juge, et que le mal que Sa Parole dit de nos cœurs est véritable. Dieu alors est justifié dans la confession, et Il l'est lors même qu'Il ne serait vu que comme un juge; — mais combien plus n'est-Il pas justifié quand la confession est faite sous le sentiment de Son amour connu par l'Évangile de la grâce! Oui, alors la confession est pleine, vraie, et alors elle est sincère; alors le pardon de l'iniquité du péché conduit le cœur et les lèvres qui ont confessé le péché, à faire confession à salut. Et en ceci nous trouvons les éléments les plus essentiels du caractère d'un saint. Auparavant il n'avait qu'un sujet de pensée et d'étude, et ce sujet c'était lui-même: maintenant il en a un autre, savoir le Christ de Dieu. A-t-il à parler de lui-même, c'est dans le langage de la confession, celle-ci devenant toujours plus profonde à mesure que le fidèle avance dans la connaissance du Christ: — mais son propre élément et son bonheur, c'est de parler de Jésus et de Le confesser comme tout son salut et tout son désir. Quelle heureuse union n'y a-t-il pas entre la confession et la louange, heureuse parce

qu'elle est selon la vérité! Aucun langage ne suffit pour exprimer la dégradation réelle du pécheur, aucun langage ne suffit non plus pour raconter la grâce et les gloires du Sauveur; et quand la confession et la louange s'unissent ainsi, quelle ferveur n'impriment-elles pas à la prière et à l'intercession! Or, je ne doute pas qu'une grande partie des épreuves spirituelles qui atteignent les saints, ne viennent de ce qu'ils ne se jugent pas eux-mêmes et ne font pas confession, sous l'abri de la vérité bénie de «**la justice sans œuvres**» (Rom. 4:6). Saisir comme il faut cette doctrine salutaire, nous place dans une position où nous nous jugeons nous-mêmes, position extrêmement élevée et merveilleuse. Si Dieu, juge de tous, est devenu le justificateur de ceux qui croient en Jésus, est-ce afin que ceux-ci traitent légèrement le péché? Loin de là, c'est afin qu'ils se jugent eux-mêmes. Le sang de Christ nous donne accès dans «**le lieu saint**» où nous sommes dans la lumière, dans la place privilégiée où Aaron n'entrait qu'une fois l'an, et qui nous est toujours ouverte par Jésus, notre souverain sacrificateur. Introduits en la présence de Dieu avec des pieds déchaussés que nous sentons toucher le sable du désert, c'est là que nous remplissons une partie de notre office de sacrificateurs, en nous jugeant, en séparant ce qui est précieux de ce qui est vil, et en discernant les choses excellentes. Alors nous sommes dans la lumière et nous découvrons ce qui n'est pas en harmonie avec elle: et si ce n'était que nous sommes abrités par le sang qui nous y a introduits, nous n'y pourrions subsister. Là aussi nous apprenons, plus que jamais, le besoin que nous avons de ce sang dans lequel nous avons trouvé la rémission de nos péchés, de ce sang qui nous a lavés et qui nous conserve purs. Or, je crois que la droiture de cœur mentionnée au dernier verset de notre Psaume, est intimement liée avec le jugement de soi-même, car le jugement de nous-mêmes nous ramène à la béatitude annoncée dans les vers. 1-2, savoir que ce même mal que nous ne découvrons qu'à présent, Dieu ne nous l'impute point: — Il l'a couvert. C'est ainsi que le cœur est gardé dans l'humilité et que la conscience demeure délicate et vivante. Je crois que la droiture et l'honnêteté dans la confession, qui ont pu se montrer lors de la conversion, sont souvent affaiblies, faute de se juger soi-même devant Dieu. Un fidèle peut devenir trop préoccupé de ce que les saints, et même le monde, pensent de son caractère, et ainsi, à son insu, être conduit à jouer un rôle, au lieu de recevoir de la source de la vie, l'accroissement de la sienne. Il y a eu de la sincérité dans le travail du cœur qui a conduit à Christ, mais cette sincérité est affaiblie quand, au lieu de nous occuper de Christ, nous voulons maintenir notre caractère. Or cette sincérité se conserve par le jugement de nous-mêmes, qui nous manifeste le besoin que nous avons de Christ d'une façon toujours nouvelle et différente. Que

plus à parler à Dieu qu'aux autres. Dieu, disent-elles, les repousserait comme indignes, et les hommes se riraient d'elles à cause de leur singularité. Elles renferment donc tout en elles, elles gardent le silence, bien que ce ne soit qu'aggraver le trouble intérieur en les rejetant sur elles-mêmes; elles ignorent qu'elles ne font que réaliser ce qui est la constitution de l'homme en tant que créature morale. L'homme ne suffit pas à son propre bonheur; la créature non plus n'y suffit pas, et quoiqu'on ne sente peut-être pas que chercher le bonheur de cette manière-là, soit un péché, selon l'acceptation ordinaire de cette expression, cependant c'est là le plus profond principe du péché, parce que, au fait, on adore la créature plutôt que le Créateur qui est béni éternellement. Amen (Rom. 1:25)! — Que de cœurs mal à l'aise! Que de cœurs qui sentent un vide que rien ne remplit, quoiqu'à vrai dire il ne s'y trouve point de conviction de péché, rien qui parle de la nécessité d'une expiation. Ils ne pensent pas à l'Évangile comme à un remède pour eux; ils ignorent que Jésus, attristé dans un misérable monde et rejeté par lui, mais sachant qu'Il possédait en Lui-même tout ce dont l'homme a besoin, comme créature et comme pécheur, s'est tourné vers le pécheur et a dit: «**Venez à moi, vous tous qui vous fatiguez et qui êtes chargés, et moi, je vous donnerai du repos**» (Matt. 11:28). Combien on a dégradé l'Évangile en le regardant seulement comme un remède au péché — et il est assurément un remède; mais l'Évangile est beaucoup plus: il manifeste Dieu Lui-même, de manière à rendre le pécheur heureux en Dieu, en même temps que Dieu est glorifié en rendant ainsi le pécheur souverainement heureux. L'état de trouble, décrit ci-dessus, est celui où Dieu n'est pas connu comme le Dieu béni, et où la béatitude que nous méditons, n'est pas non plus connue. C'est ici le mal criant du christianisme que professe le monde; on y annule la nécessité de l'Évangile par un système d'ordonnances; on y empêche ceux qui sont brisés de cœur de voir qu'il y a pour leur misère un remède préordonné de Dieu Lui-même. Ils ont besoin de l'Évangile dans sa forme la plus simple, mais ils ne l'entendent pas. Ils se mettent à remplir des devoirs chrétiens ou même s'approprient des privilèges des chrétiens (et on les leur approprie), sans connaître ce qui va avant tout, le bonheur d'être au large avec Dieu par le sang de Christ.

Il n'y a point de soulagement pour l'âme jusqu'à ce qu'elle puisse dire sa peine à Dieu. On peut même sentir la main de Dieu, la reconnaître, et toutefois Le regarder Lui-même comme inaccessible. L'âme chemine chargée de son propre fardeau, parce qu'elle n'ose le déposer sur Dieu. L'esprit entier est abattu, comme la vigueur du corps l'est par une fièvre violente. Il arrive même quelquefois dans ce cas, qu'au lieu de courber humblement la tête, il y a une sorte d'irritation contre Dieu, à cause de Sa main que l'on

créature qui le commet, mais selon Sa propre estimation. Personne ne peut condamner si Dieu justifie. Il ne nous a pas placés dans une position où nous ayons à nous justifier nous-mêmes: c'est Lui qui nous justifie; et Il prend notre parti bien plus efficacement que nous ne pourrions le faire. De là vient qu'il n'y a point de fraude dans l'esprit; il n'en est pas besoin, si l'on peut parler ainsi. Dieu déclarant que Sa justice couvre notre péché et nous constitue justes, il n'y a plus lieu à se tourmenter pour le devenir. Si nous sondons sérieusement ce qu'est le péché (et il est bon de le faire), Dieu le sonde bien plus profondément, et l'a jugé sur la croix de Christ, selon l'estimation qu'Il en a fait, Lui. Il n'y a point de fraude dans l'esprit, là où est réellement la foi, parce que la vérité de notre caractère et la vérité de celui de Dieu sont maintenues par le mode merveilleux d'action de Dieu envers nous en Christ et par Christ.

Il n'y a point de fraude dans l'esprit de celui qui se tient, à la fois et en même temps, pour le premier des pécheurs, et cependant aussi pour parfaitement juste en Christ. Il n'y en a point, là où l'on a pour objet la gloire de Dieu et non la sienne propre. De là vient que lorsqu'un saint est forcé de se justifier devant les autres, ce qui n'arrive que rarement, il est placé dans une position très humiliante, parce qu'il a à parler de lui-même au lieu d'avoir à parler de Christ. Ainsi Paul était contraint de parler **«comme un insensé»** (2 Cor. 11:17). Mais en thèse générale, s'humilier, et non pas faire son apologie, est le chemin d'un saint; et tenir beaucoup à sa réputation révèle un état d'âme peu occupé de Christ. Quand on a Sa gloire à cœur, Dieu justifiera en temps convenable; et ce qui n'est pas mis au clair aujourd'hui, le sera en ce jour-là (1 Cor. 4). Et j'admire dans l'apôtre Paul la grâce de Christ: — Il se sert de tout ce qu'on lui reprochait, pour établir par lui-même la fidélité de Dieu (2 Cor. 1:18-20), et pour détourner les pensées des Corinthiens de lui-même, et les porter sur un meilleur objet.

QUAND JE ME SUIS TU, MES OS ONT DÉPÉRI, QUAND JE RUGISSAIS TOUT LE JOUR; CAR JOUR ET NUIT TA MAIN S'APPESANTISSAIT SUR MOI; MA VIGUEUR S'EST CHANGÉE EN UNE SÉCHERESSE D'ÉTÉ.

Une conscience chargée où trouvera-t-elle du soulagement? Tout effort de dissimulation ne fait qu'aggraver son fardeau. Que de cœurs brisés et d'esprits froissés qui n'osent se communiquer leurs peines mutuelles! Que d'âmes qui n'ont trouvé que d'amères déceptions en toutes choses et en elles-mêmes, et qui en ignorent la cause, parce qu'elles ne se savent pas perdues et qu'elles regardent leur position comme un cas particulier et extraordinaire! Elles ignorent que Dieu a pensé à leur condition et l'a considérée, tout en préparant un remède à cette condition dont elles ne pensent pas

l'âme soit exercée personnellement de la manière la plus humiliante possible, cependant si elle est par là conduite à Christ, conduite à saisir plus largement la béatitude déclarée dans ce Psaume, elle est véritablement fortifiée. — J'admire la grâce de Dieu qui nous permet de nous juger ainsi nous-mêmes: Il ne laissera jamais de côté Son titre de **«Juge de tous»**. Par la foi nous venons à Lui comme tel; mais Il nous a si complètement justifiés par Sa grâce, par la rédemption qui est dans le Christ Jésus, qu'Il nous place devant Son siège judiciaire pour être juges de nous-mêmes. Saisir, telle qu'elle est, notre position de justification complète devant Dieu en Christ, est la seule chose qui nous qualifie pour ce jugement: nous avons pu, dans notre ignorance, le pratiquer d'après un principe différent, celui, par exemple, de chercher en nous-mêmes un fondement d'assurance devant Dieu. Mais maintenant nous nous jugeons dans le but de voir et de sonder la justice et la sainteté des voies de Dieu à notre égard, de manière à devenir débiteurs de Sa grâce seule, tandis que cette grâce règne en Christ par la justice, depuis que la rédemption déploie la sainteté, la justice et la vérité de Dieu en strict accord avec Sa miséricorde.

Il y a trois sortes de jugements avec lesquels le fidèle a à faire: le jugement de soi-même, le jugement de l'Assemblée, et le jugement du Seigneur; ils sont très distincts l'un de l'autre dans leur caractère. Veiller au premier empêche quelqu'un de tomber sous le jugement de l'Assemblée dont la fonction est de juger **«ceux du dedans»**, tandis que Dieu juge **«ceux du dehors»**. Quand l'Assemblée manque à juger ce qui est de sa compétence, ou les actes positifs du mal (comme celui qui s'était passé à Corinthe), cela amène le jugement du Seigneur sous quelque forme visible. **«C'est pour cela que plusieurs sont faibles et malades parmi vous, et qu'un assez grand nombre dorment»** (1 Cor. 11:30). Le jugement contre les doctrines est également du ressort de l'Assemblée. Le Seigneur avait contre Thyatire, qu'on y avait souffert que Jésabel, qui se disait prophétesse, enseigne sa doctrine pernicieuse. Et il faut que le Seigneur juge, si l'Assemblée tolère de mauvaises doctrines. Mais le jugement du Seigneur est toujours suprême et nous y sommes toujours exposés individuellement ou collectivement. Se juger soi-même nous empêcherait de tomber individuellement sous le jugement du Seigneur d'une manière manifeste et marquée: **«Mais si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions pas jugés. Mais quand nous sommes jugés, nous sommes châtiés par le Seigneur»** (1 Cor. 11:31-32). Se juger soi-même empêcherait l'accomplissement des actes de péché, qui nécessitent l'emploi de la verge, le principe même du péché ayant été jugé dans le secret. Mais quoique le jugement de Dieu, qui se montre en dehors par le châtiment, soit évité par là, cela ne

change en rien la vérité générale que **«celui que le Seigneur aime, Il le discipline, et Il fouette tout fils qu'il agrée»** (Héb. 12:6). La différence dans la manière d'agir du Seigneur, sera toujours saisie par la conscience de celui qui souffre, lors même que le châtement serait rigoureux. L'âme qui sait se juger elle-même, saura toujours envisager le châtement comme la marque d'un amour dont elle discernera la sagesse, tandis que le fidèle inattentif n'y verra qu'une punition ou un avertissement destiné à le ramener au sentiment de sa condition actuelle.

N'oublions pas non plus que la discipline si nécessaire du Seigneur est préventive; — et ceci aussi on l'apprend en se jugeant soi-même dans le lieu saint. Si l'âme de l'apôtre n'avait pas été exercée devant Dieu, elle aurait pu interpréter l'**«écharde pour la chair»** d'une manière toute différente des intentions du Seigneur, qui étaient que Paul ne s'exalte pas outre mesure (2 Cor. 12:7). Celui-ci ne s'était pas élevé; mais il fallait le garder contre un danger inattendu ou une tendance à l'être; et l'apôtre l'avait discerné, non par révélation, mais par l'exercice de son âme devant Dieu. Et n'avons-nous pas eu tous mainte occasion, non seulement de nous humilier sous la puissante main de Dieu pour un mal positif, mais encore de justifier Son amour et Sa sagesse lors de quelque châtement spécial dont le caractère préventif nous a été une instruction de Sa part? Je sens toujours plus l'importance d'un profond jugement de soi-même, accompli sous l'abri de la déclaration que la transgression est pardonnée, que le péché est couvert, et l'iniquité non imputée; non que j'estime possible de pouvoir toujours interpréter les voies de Dieu à notre égard, mais je crois que juger en nous les sources du mal et en faire confession à Dieu, est le moyen d'arriver à cette interprétation. Dieu est toujours juste et droit dans Ses voies, vérité simple mais profondément pratique; et par la confession, nous reconnaissons que Dieu a raison: ainsi non seulement nous sommes relevés, mais nous apprenons véritablement que Dieu a raison, et qu'Il est sage dans Ses voies. Oh! si les saints connaissaient le travail, la peine inutile qu'on se donne en se justifiant soi-même, et s'ils justifiaient Dieu au lieu de se justifier eux-mêmes, que de chagrins ils s'épargneraient! Quel manque de confiance en Dieu ne trahissent pas nos efforts pour nous justifier, comme si après tout, nous étions réellement bénis en vertu de notre caractère, et non en vertu de Sa grâce! On se rendra compte ici pourquoi l'apôtre n'emploie pas le mot habituel pour «juger», mais un mot qui a le sens de *«juger, discerner, distinguer»* en disant: **«si nous nous jugions nous-mêmes»** (voyez le grec, 1. Cor. 11:31), **«nous ne serions pas jugés»**, parce que se *discerner* implique la connaissance approfondie de la source même d'où jaillit l'activité de la chair. Et qui peut supporter de regarder trop attentivement

3:2-3). Cet espoir, fondé sur le Christ, est la grande puissance de notre purification présente. Désirer être «docteurs de la loi», était, selon le jugement de Paul, le résultat de l'ignorance chez ceux qui croyaient sans doute avancer la sainteté en prêchant la loi; et même il y a une manière d'insister sur la conduite et le service qui, au lieu de fortifier la vie de Christ dans le fidèle, le ramène à mettre en question son propre salut. Telle n'est point la voie où conduit l'Esprit; Il glorifie Christ et prend bien soin d'établir l'âme en Lui, tout en la conduisant en avant dans la sainteté pratique. C'est au reste l'ordre d'enseignement qu'Il observe dans les Épîtres, et je pense que le vrai fondement de la justice et de la vraie sainteté est la merveilleuse vérité, que Dieu justifie sans œuvres. C'est cette vérité bénie **«Jésus notre Seigneur, lequel a été livré pour nos fautes et a été ressuscité pour notre justification»** (Rom. 4:24-25) qui, reçue, reconnue et goûtée éveille l'activité de la vie chrétienne.

«Et dans l'esprit duquel il n'y a point de fraude». Il est dit de Jésus **«Lui qui n'a pas commis de péché, et dans la bouche duquel il n'a pas été trouvé de fraude»** (1 Pierre 2:22). De tous les autres il est écrit: **«Ils ont frauduleusement usé de leurs langues»** (Rom. 3:13), ce qui n'est que trop vrai, hélas! Combien cela est humiliant! ne pas ressembler à ce qu'on est, prétendre être ce qu'on n'est pas, user de la langue ou plutôt se revêtir d'une moralité extérieure, pour cacher les pensées du cœur, et en même temps à chaque moment de réflexion sérieuse, avoir la conscience qu'on n'est pas devant Dieu ce que l'on paraît être ou professe être devant les autres! C'est une condition qui rend insupportable la pensée de Dieu. Toujours soutenir un rôle est trop pénible pour l'homme, et ce qu'un discours étudié aurait réussi peut-être à cacher, se trahit bien souvent au dehors dans les paroles légères et oiseuses qui sortent spontanément de notre bouche. Ce fut de la parole oiseuse des pharisiens: **«Celui-ci ne chasse les démons que par Bézéboul, chef des démons»** (Matt. 12:24), que Celui qui **«connaissait ce qui était dans l'homme»** (Jean 2:25), se servit pour manifester ce qui était dans leurs cœurs. Où est donc le remède à une aussi mauvaise position? Comment acquérir cette bénédiction de n'avoir point de fraude dans l'esprit? Cette grâce est le résultat, le premier et précieux résultat de la grande vérité que l'on est justifié sans œuvres, vérité qui coupe court à tous les efforts que l'on fait pour se cacher, et à toute prétention à être ce qu'on n'est pas; et la base de cette vérité est que le même Dieu devant lequel tout est nu et découvert, qui nous connaît parfaitement et qui nous a appris à nous voir en partie comme Il nous voit, est Celui qui a couvert notre péché, même tout le péché que Sa connaissance infinie apercevait en nous; car Il n'a pas agi envers nous selon l'estimation que fait du péché la

dance de la grâce et du don de la justice (Rom. 5:17), la vie éternelle (Jean 3:16). Agir pour Christ *suit* cette réception de Christ. L'enseignement de l'Esprit nous dévoile ce que nous avons reçu en Christ. Il est bon de garder constamment en vue ce principe, que ce n'est ni ce à quoi nous renonçons, ni ce que nous faisons qui nous constitue chrétiens, mais ce que nous recevons. Et ce principe pénètre toute la vie chrétienne; c'est une vie qui a ses affections, son énergie, sa sensibilité et son activité; ce n'est pas plus que notre vie naturelle un système de négation, et c'est ce qui la distingue si fortement des notions religieuses ordinaires. En effet, à: «**Cessez de mal faire**», Dieu ajoute: «**Apprenez à bien faire**»: — à: «**Ayez en horreur le mal**», Il ajoute: «**tenez ferme au bien**» (Ésaïe 1:16-17; Rom. 12:9). «**Que celui qui dérobaît ne dérobe plus, mais plutôt qu'il travaille en faisant de ses propres mains ce qui est bon, afin qu'il ait de quoi donner à celui qui est dans le besoin. Qu'aucune parole déshonnête ne sorte de votre bouche, mais celle-là qui est bonne, propre à l'édification**» (Éph. 4:28-29). De là naît pour le chrétien le danger de mal user de la bonne, juste et sainte loi de Dieu: elle n'est pas faite pour le juste (voyez 1 Tim. 1:8-9). Le croyant a besoin que la vie qu'il a déjà reçue soit nourrie par le ministère, non de la loi, mais de Christ, le Chef vrai et vivant, afin que l'énergie de cette vie éveille l'activité variée qui lui est propre. Nous avons Christ pour notre modèle; et la justice que nous avons en Lui comme notre position devant Dieu, nous est présentée comme étant pour nous un but suprême, mais final et certain. «**Non que j'aie déjà reçu le prix ou que je sois déjà parvenu à la perfection; mais je poursuis, cherchant à le saisir, vu aussi que j'ai été saisi par le Christ**» (Phil. 3:12). De là vient que la seule espérance de notre appel qui est si certaine parce qu'elle vient de Dieu, tend tellement à former le caractère chrétien. Être conformes à l'image de Son Fils, premier-né entre plusieurs frères, est la bienheureuse destinée de ceux que Dieu a déjà justifiés. C'est par la certitude de ceci que le Saint Esprit agit sur nos consciences et sur nos affections, ne faisant point dépendre ce que nous serons de ce que nous sommes en pratique (je parle de nous comme chrétiens); mais usant de la certitude divine de ce que nous serons, comme d'un puissant levier moral pour élever actuellement nos affections. «**Or nous tous, contemplant à face découverte la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en la même image, de gloire en gloire, comme par le Seigneur en Esprit**» (2 Cor. 3:18). «**Bien-aimés, nous sommes maintenant enfants de Dieu, et ce que nous serons n'a pas encore été manifesté; nous savons que quand Il sera manifesté, nous Lui serons semblables, car nous Le verrons comme Il est. Et qui-conque a cette espérance en Lui se purifie, comme Lui est pur**» (1 Jean

dans cet abîme, s'il ne sait pas que Dieu a jugé la chair dans la croix de Christ? «**Notre vieil homme a été crucifié avec Lui**» (Rom. 6:6). Ce mal que nous commençons seulement à discerner dans la chair, Dieu l'a vu dès le commencement et nous permet de le voir, afin que nous Le justifions de l'avoir entièrement jugé: la chair ne peut pas le discerner, elle ne peut pas se tenir devant Dieu. Ce n'est que par la puissance de la vie que le Christ nous communique directement, mise en exercice par le Saint Esprit lui-même, que nous pouvons nous discerner nous-mêmes; et cela dans la présence immédiate de Dieu: car «**l'homme animal ne reçoit pas les choses qui sont de l'Esprit de Dieu, car elles lui sont folie; et il ne peut les connaître, parce qu'elles se discernent spirituellement. Mais celui qui est spirituel discerne toutes choses**» (1 Cor. 2:14-15). C'est un aphorisme humain, mais trompeur, que l'étude propre de l'humanité, c'est l'homme. L'homme ne se connaît pas en s'étudiant lui-même, mais seulement en étudiant Dieu. «**Et c'est ici la vie éternelle, qu'ils te connaissent seul vrai Dieu, et Celui que tu as envoyé, Jésus Christ**» (Jean 17:3). C'est par cette science divine que l'homme se connaît véritablement lui-même, non pas en se mesurant lui-même par lui-même mais en se mesurant, lui, à Dieu comme Il est révélé en Christ et par Christ. — J'ai souvent pensé que quelque affreuses que soient les annales de l'histoire ou le récit des crimes, ils ne sauraient donner de la dépravation de l'homme une peinture telle que les secrètes confessions des fidèles à Dieu, si elles étaient connues de nous comme elles le sont de Dieu. Il n'y a que la conscience d'une justification complète qui puisse enhardir un saint à confesser devant Dieu ces principes secrets de mal qu'il découvre quand il se juge en la présence de Dieu; et nous ne nous étonnons pas de voir le plus dévoué des saints parler de lui-même comme du «**premier des pécheurs**».

C'EST POURQUOI TOUT HOMME PIEUX TE PRIERA AU TEMPS OÙ L'ON TE TROUVE; CERTAINEMENT, EN UN DÉLUGE DE GRANDES EAUX, CELLES-CI NE L'ATTEINDRONT PAS. TU ES MON ASILE; TU ME GARDES DE DÉTRESSE, TU M'ENTOURES DES CHANTS DE TRIOMPHE DE LA DÉLIVRANCE.

C'est en vérité un précieux encouragement pour l'âme que d'être assurée qu'il n'y a rien qu'elle ne puisse dire à Dieu. Il a tout fait pour gagner notre confiance, jusqu'à livrer Son Fils pour nos fautes et à Le ressusciter pour notre justification (Rom. 4:25) et c'est par la confession que, dans la pratique, nous maintenons notre confiance en Lui. C'est parce que la confession et le pardon sont liés ensemble, que tout fidèle peut prier Dieu au temps où on Le trouve. Si le péché que nous venons de découvrir en nous, ne doit pas nous fermer l'accès à Dieu, et si Dieu ne Se cache jamais loin

de nous, mais peut toujours être trouvé, qui nous arrêterait? — et en pratique, qui empêche que nous nous approchions du Seigneur? Ce n'est pas Dieu certainement; car tout est prêt et trouvé, sacrifice et sacrificateur. Les retards sont en nous: là se trouvent les vrais obstacles; — nous essayons de tout, excepté de ce qui est en Dieu. Nous pouvons devenir plus diligents dans le service extérieur, plus réguliers dans le culte, plus attentifs à juger les fautes des autres, etc.; mais une chose est nécessaire, savoir la confession. C'est un mauvais état d'âme, en vérité, lorsque les choses les plus bénies à leur place, servent à interrompre notre communion avec Dieu. Dieu aime la vérité dans le cœur, et si ce cœur est aliéné de Dieu, le relèvement doit être véritable. Il faut que Dieu soit justifié et que tout le blâme retombe sur nous-mêmes, et non sur Lui: — c'est précisément là ce que fait la confession. Il faut que le fidèle regarde Dieu comme le seul qui justifie, et que, Le connaissant, il sache qu'on Le trouve toujours, même quand nous n'avons que notre iniquité à Lui présenter. N'est-ce pas ainsi que nous déjouons les ruses de Satan, l'Accusateur? Et s'il y a promptitude dans la confession, n'y a-t-il pas aussi conscience que c'est Dieu qui justifie? Qui mettra donc quelque chose à la charge des élus de Dieu? (Rom. 8:33-34). Ce que l'Accusateur voudrait faire peser sur eux, ils s'en sont eux-mêmes déjà accusés devant Dieu, et ils sont pardonnés. C'est ainsi que, par expérience, l'âme exercée connaît Dieu pour son asile. **«Tu es mon asile».**

On peut expérimenter, de plusieurs manières, la béatitude de la foi en Jésus; mais je doute qu'il y ait aucun chemin plus excellent pour y arriver que de connaître ce que c'est que la différence entre se cacher, comme Adam, loin de la présence de Dieu, ou bien se cacher en Dieu. Quelle chose merveilleuse que Dieu Se présente dans l'Évangile de Sa grâce comme le seul refuge pour un pécheur, comme le seul qui puisse plaider pour lui et qui plaide en effet pour lui. N'est-ce pas là un glorieux côté de la gloire de Dieu? Il fait passer toute Sa bonté devant nous et proclame Son nom de **«juste et justifiant celui qui est de la foi de Jésus»**, — seul Dieu, — parce qu'Il est un Dieu juste et un Sauveur; et ainsi Il a établi qu'il n'y en a point d'autre que Lui, avec défi qu'on prouve le contraire parce qu'Il est un Dieu sauveur (Ésaïe 45:21). Il y a un refuge contre les accusations de Satan, contre l'irritation du monde, et contre ce qui est pis encore, une conscience qui nous condamne; et ce refuge est en Dieu Lui-même. Il S'est dit Lui-même le confident de nos misères, Celui qui sympathise à toutes nos peines, qui a pitié de toute infirmité, qui entend patiemment toutes les plaintes que nous avons à porter contre nous-mêmes. Tout ceci s'apprend dans la connaissance de la béatitude de la justification sans œuvres, et

roduite ici. **«David aussi exprime la béatitude de l'homme à qui Dieu compte la justice sans œuvres: Bienheureux ceux dont les iniquités ont été pardonnées et dont les péchés ont été couverts; bienheureux l'homme à qui le Seigneur ne compte point le péché»** (Rom. 4:6-8). Or, au Ps. 32, l'imputation actuelle de la justice n'est pas proprement déclarée. Elle ne pouvait l'être clairement et pleinement (quoique ce soit le principe par lequel Dieu avait toujours agi), parce que sa base nécessaire, la croix, n'était pas un fait accompli. Quoique la foi puisse anticiper sur la chose, il y a bien de la différence entre la perception d'un fait promis et celle de l'accomplissement de la promesse. Tout dépendait de la mort et de la résurrection du Messie, C'est ce qui explique le langage de Jésus aux disciples, Luc 24:44-46, et de Paul aux héritiers naturels de la promesse et enfants du royaume. **«Et nous, nous vous annonçons la bonne nouvelle quant à la promesse qui a été faite aux pères, que Dieu l'a accomplie envers nous, leurs enfants, ayant suscité Jésus»** (Act. 13:27-35).

La personne même du Seigneur Jésus, Sa mort et Sa résurrection sont la clef qui ouvre les Écritures. Le Saint Esprit qui a dicté celles-ci et qui a poussé les prophètes, nous est spécialement connu comme l'Esprit de vérité qui glorifie Jésus et dont le grand témoignage se rapporte aux souffrances du Christ et aux gloires qui devaient les suivre. Une fois le Christ mort et ressuscité, le Saint Esprit appelle à l'appui de ce fait Ses précédents écrits; et à cette lumière nous discernons clairement que l'iniquité non imputée est la justice imputée. **«Celui qui n'a pas connu le péché, Il (Dieu) l'a fait péché pour nous, afin que nous devinssions justice de Dieu en Lui»** (2 Cor. 5:21). Il n'y a rien de simplement négatif dans l'Évangile. Ce n'est pas un système de prohibition, mais de grâce, et qui apporte une bénédiction positive. Donner la justice, et non simplement pardonner les péchés est un bienfait positif, inaliénable. C'est ce qui caractérise l'Évangile. Quiconque croira en Jésus ne périra point; mais Dieu ne S'arrête pas là, et ajoute qu'il aura la vie éternelle. **«Pour qu'ils reçoivent la rémission des péchés»**, dit-Il encore; mais Il ajoute: **«et une part avec ceux qui sont sanctifiés par la foi»** (Actes 26:18). Si nous sommes **«délivrés du pouvoir des ténèbres»**, nous sommes **«transportés dans le royaume du Fils de Son amour»** (Col. 1:13). Hélas! nos cœurs sont durs à croire, et nos esprits étroits privent l'Évangile de sa gloire. C'est **«l'évangile de la gloire du Dieu bienheureux»** qui présente Dieu, en grâce, comme donateur, et met le pécheur à la seule place possible de bénédiction, celle de vase de cette bénédiction (1 Tim. 1:11). Par la foi nous recevons Christ (voyez Jean 1:12), et ainsi Le recevant, nous recevons de Lui le droit d'être faits enfants de Dieu; nous recevons le pardon des péchés (Act. 10:43), l'abon-

nant que Dieu ait imputé le péché là où Il ne voyait que justice, que de ce qu'Il n'impute pas l'iniquité là où Il voit l'iniquité? Je le répète: rien ne peut soulager pleinement une conscience réveillée, excepté cette vérité que Christ a été substitué au pécheur.

La croix de Christ est l'expression signalée de l'amour de Dieu pour les pécheurs. **«Dieu est amour»**. **«En ceci a été manifesté l'amour de Dieu pour nous, c'est que Dieu a envoyé Son Fils unique dans le monde, afin que nous vivions par Lui; en ceci est l'amour, non en ce que nous, nous ayons aimé Dieu, mais en ce que Lui nous aime et qu'Il envoya son Fils pour être la propitiation pour nos péchés»** (1 Jean 4:8-10). La croix est en même temps la déclaration de la justice de Dieu: **«Lequel Dieu a présenté pour propitiatoire, par la foi en Son sang, afin de montrer Sa justice»** (Rom. 3:25); — et la manifestation aussi de l'horreur du péché selon le jugement de Dieu: Jésus dit: **«Mon Père, s'il est possible, que cette coupe passe loin de moi»** (Matt. 26:39). Mais la coupe n'a pas pu passer loin de Jésus; Il courba la tête et but la coupe: et Dieu cacha sa face de Lui. Par la plus cruelle expérience Dieu Lui fit connaître ce que c'est que le péché, Il L'a fait être péché et malédiction pour nous (2 Cor. 5:21; Gal. 3:13).

La croix est le moyen pour Dieu de s'approcher de l'homme pécheur sans le détruire par Sa présence: **«En Lui, toute la plénitude s'est plu à habiter, et, par Lui, à réconcilier toutes choses avec elle-même, ayant fait la paix par le sang de Sa croix»** (Col. 1:19-20); — et la croix est aussi pour le pécheur le moyen de venir à Dieu: **«Vous qui étiez autrefois loin, vous avez été approchés par le sang du Christ»** (Éph. 2:13).

Mais quelque intérêt profond et quelque importance que présente la croix sous ces différents aspects, elle ne donnerait pas à l'âme une paix solide, si l'on perdait de vue que Christ y a été mis à la place du pécheur. **«Le Fils de Dieu m'a aimé et s'est donné Lui-même pour moi»** (Gal. 2:20). Ici nous trouvons une base solide pour le repos de nos âmes: cette merveille du Saint de Dieu fait péché sur la croix, est plus admirable que de voir Dieu trouver dans cette croix une réponse au péché, quelle qu'en soit la mesure.

Il y a plus encore. Être pardonné ne renferme tout au plus en soi qu'une bénédiction négative; bénédiction réelle toutefois en ceci, que l'iniquité, quoique commise n'est pas imputée. Humainement parlant, nous avons l'idée d'un pardon émané de la libre grâce du souverain, l'idée d'une amnistie; mais jamais celle d'une justification. Celle-ci, Dieu seul peut la présenter, parce que Lui seul justifie l'impie; idée nouvelle et bénie qui est in-

même se trouve compris dans cette béatitude. C'est la confiance dans cette voie divine de justice qui nous enhardit à dire: **«Tu me gardes de détresse»**; et y a-t-il une angoisse pire que celle de l'âme? Il y a peu de chrétiens capables de prendre la place honorable de la souffrance soit pour l'amour de Jésus, soit pour l'amour de la justice, mais celui qui souffre ainsi, a le droit de se réjouir. — Mais l'esprit brisé, le cœur malade, accablé, où peuvent-ils aller si ce n'est à Dieu, **«l'asile»** des siens, à Dieu qui console les abattus, qui est le Père des miséricordes, le Dieu de toute consolation, qui peut faire succéder la joie à la tristesse et même l'en tirer? Certes il est affligeant que le cantique de rédemption ne soit chanté qu'une fois sur les bords de la mer Rouge et qu'ensuite on en laisse mourir les accords, ou que même on les remplace par des murmures. Hélas! il en est souvent ainsi en pratique: la joie de la conversion est fréquemment suivie de murmures et de plaintes: on ne tient pas ferme le commencement de sa confiance; on abandonne la vérité de la béatitude d'une justice imputée sans œuvres, comme quelque chose dont on n'a plus besoin. Mais nous avons à apprendre à justifier la sagesse de Dieu dans la rédemption, dans toute sa plénitude, faisant, à mesure que nous avançons, l'expérience que cette sagesse de Dieu et elle seule, répond et suffit réellement à nos besoins. On ne trouve pas, comme on pourrait s'y attendre, les saints chantant le **«canti-que nouveau»**, nouveau et toujours différent, bien qu'en substance il soit le même. Pourquoi donc? — parce que la grâce seule peut être le fondement de notre cantique et que, sans être établi dans la grâce, le cœur ne peut chanter. Mais quand un fidèle marche sous l'abri de la béatitude de **«la justice sans œuvres»**, combien de fois sur son chemin ne dira-t-il pas avec actions de grâce: **«Tu m'entoures des chants de triomphe de la délivrance»**. Il y a dans son âme une psalmodie au Seigneur, non pas en public, mais dans le secret du cœur. Car quelque grande que soit incontestablement, au début, la transition des ténèbres à la lumière, par la foi en Jésus Christ, quelle est l'expérience subséquente du fidèle? — ce sont des délivrances constantes. **«Notre Dieu est un Dieu de salut»** (Ps. 68:20). C'est une heureuse école dans laquelle nous sommes placés pour étudier Dieu dans le caractère sous lequel Il S'est révélé à nous. L'histoire de chaque fidèle publie que **«là où le péché abondait, la grâce a surabondé»** (Rom. 5:20); et la fin de chaque saint, aussi bien que l'Église, collectivement, montrera cette même vérité **«à la louange de la gloire de Sa grâce»** (Éph. 1:6). Oh! puissions-nous être avec Dieu honnêtes et droits de cœur, et alors notre attention à Ses voies sera suivie de cantiques fréquents de délivrance!

JE T'INSTRUIRAI, ET JE T'ENSEIGNERAI LE CHEMIN OÙ TU DOIS MARCHER; JE TE CONSEILLERAI, AYANT MON ŒIL SUR TOI. NE SOYEZ PAS

COMME LE CHEVAL, COMME LE MULET, QUI N'ONT PAS D'INTELLIGENCE, DONT L'ORNEMENT EST LA BRIDE ET LE MORS, POUR LES REFRÉNER QUAND ILS NE VEULENT PAS S'APPROCHER DE TOI.

Une fois introduit dans la béatitude célébrée aux versets 1 et 2, on est placé sous un nouvel ordre de direction, la direction de l'œil de Celui qui nous a justifiés gratuitement par Sa grâce, par la rédemption qui est dans le Christ Jésus.

Quand il plut à l'Éternel de retirer Israël d'Égypte, Lui-même devint leur guide. Israël avait besoin d'un guide; aussi l'Éternel marchait devant le peuple, de jour dans une colonne de nuée, et de nuit dans une colonne de feu. Il les précédait ainsi pour leur chercher un lieu de repos dans le désert. Ils tendaient ou ployaient leurs tentes selon que s'arrêtait ou se levait la nuée. **«Et quand la nuée se levait de dessus le tabernacle, les fils d'Israël partaient, dans toutes leurs traites; et si la nuée ne se levait pas, ils ne partaient pas, jusqu'au jour où elle se levait; car la nuée de l'Éternel était sur le tabernacle le jour, et un feu y était la nuit, aux yeux de toute la maison d'Israël, dans toutes leurs traites»** (Exode 40:36-38 et aussi: Nombres 9:17-21).

Certainement c'était là une direction bénie, en harmonie avec la délivrance alors manifestée et une ombre de quelque chose de plus réel et de plus profond; mais ce n'était pas une direction intelligente. Il n'y avait point là de nécessité de communion d'âme avec l'Éternel pour saisir Ses directions; la nuée était à la vue d'Israël dans tous leurs voyages. Mais le but même de notre rédemption est de nous mettre en communion avec les voies et les pensées de Dieu; et une direction visible, comme celle de la nuée, ne convient pas à une telle position, **«L'esclave ne sait pas ce que son maître fait»** (Jean 15:15); il entre et sort au commandement, mais sans savoir pourquoi l'ordre lui est donné. Ce genre d'obéissance n'est pas en harmonie avec la béatitude de ceux dont la transgression est pardonnée et qui sont introduits dans les pensées et les conseils de Dieu même, et qui ont **«la pensée de Christ»** (1 Cor. 2:16). L'obéissance qui convient aux saints maintenant est intelligente; comprenant bien quelle est la volonté du Seigneur; éprouvant que Sa volonté est bonne, agréable et parfaite (Rom. 12:2). Or, à proportion que la direction est d'un ordre plus relevé, elle devient plus difficile à suivre; et de là résulte en nous cette promptitude à nous laisser guider par les événements providentiels, plutôt que par l'œil de Dieu. La direction de conscience pratiquée dans le romanisme est une chose dont on peut fort bien se rendre compte, autant par le fait que la conscience n'aime pas à être exercée devant Dieu, que par celui de la domina-

La distinction entre la transgression et le péché donnera la clef d'un phénomène qui se présente souvent à ceux qui veillent sur les âmes; c'est que ce n'est pas toujours, bien s'en faut, là où il y a le plus de transgression qu'il y a le plus profond sentiment de péché. La transition d'un état presque de remords à cause des transgressions, à la paix avec Dieu par la foi en Jésus Christ, peut conduire l'âme à mettre son Amen à la déclaration de Paul: **«Cette parole est certaine et digne de toute acceptation, que le Christ Jésus est venu dans le monde pour sauver les pécheurs, dont moi je suis le premier»** (1 Tim. 1:15).

Quand la conscience de ces personnes commence à être exercée devant Dieu jusqu'à connaître le péché comme un principe, elles trouvent que leur conduite extérieure n'a été que la trop fidèle image de ce qui est au-dedans. Elles voient aussi l'urgence de ne pas se fier à une réforme extérieure, et de veiller diligemment sur ce cœur qui est la source de tout mal. Quand des personnes heureusement gardées de vices grossiers, des personnes bonnes et aimables, sont réveillées par l'Esprit de Dieu pour sentir le péché, le jugement qu'elles forment de celui-ci ne s'appuie pas autant sur le mal qui en résulte pour elles-mêmes ou pour les autres (sentiment qui peut remuer la conscience, même sans que Dieu l'ait proprement réveillée), mais elles en jugent par l'opposition du péché à Dieu; et au lieu de se reposer avec complaisance sur la moralité ou l'innocence de leur vie, ou sur les louanges que d'autres leur prodiguaient, leur vie ne paraît plus à ces âmes qu'un acte d'hypocrisie, parce que les motifs de leurs actions et de leur conduite sont maintenant jugés à la lumière de la présence de Dieu. Elles en viennent ainsi à une détestation de soi-même telle qu'on peut l'attendre d'une ferme et profonde conviction de péché, à une détestation de soi-même qui demande l'application la plus entière à la conscience de tout ce que Christ est. Un sentiment généreux peut inspirer à l'homme naturel une certaine horreur de soi-même à cause de la transgression; mais se haïr parce que l'on a reconnu ce que l'on est devant Dieu, témoigne de l'œuvre vivifiante du Saint Esprit: et plus on avancera, plus ce sentiment sera profond.

«Bienheureux l'homme à qui l'Éternel ne compte pas l'iniquité!» Cette déclaration est nécessaire pour la paix d'une âme réveillée: chez elle il y a conscience d'iniquité. Mais que dit la Parole? — c'est que, quoique le Seigneur sache qu'il y a là de l'iniquité, il ne l'impute point. Mais pourquoi ne pas l'imputer? — parce que Dieu l'a imputée à Jésus. **«L'Éternel a fait tomber sur Lui l'iniquité de nous tous»**. En Christ, Dieu a vu l'iniquité et l'a jugée; **«le châtiment de notre paix a été sur Lui, et par Ses meurtrissures nous sommes guéris»** (Ésa. 53:6, 5). N'est-il pas plus éton-

l'homme le péché est un acte; — selon le jugement de Dieu, c'est un principe; et cette découverte est si effrayante que les transgressions semblent disparaître comme dans l'ombre à côté du péché reconnu pour ce qu'il est, c'est-à-dire un principe fixe d'insoumission à Dieu, — un désir de faire ce que Dieu a défendu, *parce* qu'Il l'a défendu, même quand il n'y aurait pas un acte positif de désobéissance, — et une répugnance à faire ce qu'Il ordonne, *parce* qu'Il l'ordonne. Oui, nous avons une volonté contraire à cette bonne, agréable et parfaite volonté de Dieu; et on en fait l'expérience quand, par la grâce de Dieu, on est venu à Christ; en sorte que «obéir à Dieu» est toujours lié plus ou moins avec «renoncer à soi-même».

«**Dont le péché est couvert!**» Qui ne succomberait dans la lutte s'il n'était ainsi? Dieu lui-même a couvert le péché pour l'ôter de devant Ses yeux; et c'est là ce qu'il nous faut. Quoi qu'un homme puisse faire pour cacher à ses semblables le mal de son cœur, la sagacité humaine percera souvent au travers de l'enveloppe trompeuse qui le couvre et dont l'homme lui-même n'est pas satisfait, témoin le cercle de formes religieuses dont il s'entoure pour essayer de couvrir son péché, témoin son penchant naturel à la superstition. Mais c'est l'expiation qui couvre le péché devant Dieu. C'est Dieu lui-même qui a établi Son Christ propitiatoire par la foi en Son sang. Ici, lors même que nous découvrons le péché, nous pouvons néanmoins rencontrer Dieu, non pas irrité, mais en grâce; car le péché que nous avons découvert, est couvert devant lui. Je ne pense pas qu'il puisse y avoir paix solide dans une âme jusqu'à ce que, instruite par l'Esprit, elle soit entrée dans le sens complet de versets tels que ceux-ci: «**Notre vieil homme a été crucifié avec Lui**»; — «**Dieu, ayant envoyé Son propre Fils en ressemblance de chair de péché, et pour le péché, a condamné le péché dans la chair**»; — «**Celui qui n'a pas connu le péché, Il l'a fait péché pour nous, afin que nous devinssions justice de Dieu en Lui**» (Rom. 6:6; 8:3; 2 Cor. 5:21). La nécessité morale que le Fils de Dieu devienne le substitut du pécheur, peut seule satisfaire aux exigences d'une conscience chargée de péchés; et j'admire la sagesse de l'enseignement divin, aussi bien que la grâce infinie de Dieu, en ce que c'est après avoir montré le péché sous forme de transgression, le péché lié avec la mort, et habitant en nous, que la Parole déclare qu'il n'y a *maintenant aucune* condamnation pour ceux qui sont en Jésus Christ. Que la conscience soit aussi sensible que l'on voudra à ce que c'est que le péché dans ses diverses formes ou phases, dès le moment que Christ est contemplé comme l'objet que Dieu présente à la foi, Dieu répond: «**Il n'y a donc maintenant aucune condamnation**» (Rom. 8:1)!

tion cléricale. Il est bien plus conforme au cœur naturel d'abandonner à un autre homme la direction de notre conscience, que de placer cette conscience devant le Seigneur. La prétention à l'infailibilité a une sorte d'attrait en elle-même, parce qu'elle nous épargne la peine de juger par nous-mêmes de ce qui est vrai ou faux, de ce qui est bon ou mauvais. Si la vraie puissance contre la doctrine fondamentale du papisme, se trouve dans la doctrine de la justice sans œuvres, l'usage pratique de cette vérité, en plaçant nos âmes en relation avec Dieu, est le seul préservatif contre le principe de la direction de conscience.

Ce n'est pas être conduit par l'œil de Dieu que de suivre un chrétien ou une congrégation de chrétiens. Ce à quoi Dieu a pourvu dans la vérité béni de la justice sans œuvres, c'est que la conscience de chaque individu soit en rapport direct avec Lui-même; et y a-t-il dans l'histoire un seul exemple d'une législation pour l'Église qui n'ait pas empiété sur la prérogative de Dieu, qui est d'avoir à faire avec la conscience des individus? L'autorité apostolique elle-même n'ose pas s'interposer entre Dieu et les consciences. — Loin de moi l'idée que chacun fasse ce qui lui semble bon à ses propres yeux; mais j'en affirme, avec plus de force, la vérité du droit de Dieu, d'avoir seul à faire avec la conscience, et «le privilège», je ne dis pas «le devoir», du chrétien, d'avoir sa conscience exercée devant Dieu. «**Que chacun soit pleinement persuadé dans son propre esprit**» (Rom. 14:5). «**Or tout ce qui n'est pas sur le principe de la foi est péché**» (Rom. 14:23). Chacun donc rendra compte pour soi-même à Dieu; mais n'est-ce pas le péché de toutes les institutions religieuses humaines, qu'elles s'arrogent le droit d'arranger ce qui doit être réglé par les consciences exercées devant Dieu? C'est ainsi que même l'obéissance des saints se trouve réglée non par Dieu, mais par les conventions de la société religieuse à laquelle ils appartiennent. Nous sommes membres d'un seul corps, et tous membres les uns des autres; mais si nous oublions d'ajouter que nous sommes chacun individuellement les membres de Christ, notre action morale collective en sera nécessairement entravée.

Combien la communion avec Dieu est donc nécessaire pour diriger la conduite d'un saint! C'est faute d'y veiller que nous amenons tant de châtiements sur nous-mêmes. Dieu veut nous conduire par Son chemin, mais nous sommes comme le cheval et le mulet qui n'ont point d'intelligence; nous ne comprenons pas la volonté du Seigneur parce que nous ne recherchons pas la conduite de Son œil: nous sommes guidés par les circonstances et non par l'Esprit. Partout où est l'Esprit du Seigneur, il y a liberté; nous marchons à l'aise quand nous marchons devant le Seigneur. Mais

nous nous détournons trop souvent chacun en son propre chemin, et alors le Seigneur a une bride et un mors pour nous. C'est aussi de ce frein dont Il use envers ses ennemis: **«Parce que tu es plein de rage contre moi, et que ton insolence est montée à mes oreilles, je mettrai mon anneau à ton nez et mon frein entre tes lèvres, et je te ferai retourner par le chemin par lequel tu es venu»** (Ésaïe 37:29). Hélas! combien de fois, à notre honte, n'avons-nous pas besoin, nous Ses saints, du mors et de la bride pour nous faire retourner par le chemin d'où nous sommes venus. Qui n'a pas à confesser que ce n'est qu'à la suite d'une discipline pénible et humiliante qu'il a atteint le droit sentier qu'il aurait trouvé de suite, s'il avait pris garde de se laisser conduire par l'œil de Dieu?

Parmi les nombreuses preuves de notre faiblesse actuelle, celle qui me paraît la plus frappante, c'est le peu de confiance que les saints ont d'être guidés par l'Esprit dans leurs divers sentiers. Ils ne marchent pas comme des gens qui ont la conscience de la direction de l'Esprit. Plusieurs mêmes n'admettent pas en principe, pour le chrétien, cette direction-là. La direction providentielle, si toutefois on peut lui donner ce nom (car le contrôle providentiel sur les circonstances ou sur une marche de notre propre volonté, peut à peine être appelé une direction) est la seule dont on tienne compte. Mais là même où l'on reconnaît le principe d'une direction intelligente et spirituelle comme étant le privilège des saints, que de fois l'on se prévaut des événements providentiels comme d'un motif pour agir. De là vient qu'on marche à l'aventure, ou en suivant les traces des autres. Mais c'est là marcher par la vue et non par la foi; et cela tient à l'habitude que nous avons de n'user de notre béatitude que comme d'un abri, et non comme de ce qui nous introduit en la présence de Dieu. C'est un beau caractère des fidèles de Thessalonique que l'œuvre de leur foi, le travail de leur amour et la patience de leur espérance de notre Seigneur Jésus-Christ fussent **«devant notre Dieu et Père»** (1 Thes. 1:3). À Israël, Dieu montrait Ses *actes*, mais à Moïse Il faisait connaître Ses *voies* (Ps. 103:7); avec lui Il conversait familièrement, ainsi qu'un ami avec son ami. Certainement c'est aussi afin de nous faire connaître Ses voies que Dieu nous a introduits dans l'intimité avec Lui-même.

LE MÉCHANT A BEAUCOUP D'AFFLICTIONS; MAIS L'HOMME QUI SE CONFIE EN L'ÉTERNEL, LA BONTÉ L'ENVIRONNERA. RÉJOUISSÉZ-VOUS EN L'ÉTERNEL, ET ÉGAYEZ-VOUS, JUSTES! ET JETEZ DES CRIS DE JOIE, VOUS TOUS QUI ÊTES DROITS DE CŒUR.

Il n'y a rien de plus vide que la justice conventionnelle des hommes; elle n'est basée que sur la convenance et l'égoïsme, sans aucun égard pour la

Je ne pense pas que la simple idée du pardon de la transgression, séparée de l'infinie propitiation de Christ, qui en est la base solide, soit jamais capable de satisfaire la conscience. Une espérance chancelante d'impunité est cependant la pensée de la masse insouciante des non croyants, et cela sans aucune idée juste, soit du caractère de Dieu, soit de l'odieux du péché. Mais si un tel pardon était possible, il laisserait le pardonné dans cet état de malaise qu'on éprouve en présence de quelqu'un qu'on a offensé, encore qu'il ait pardonné: celui qui est pardonné, aurait la conscience de sa dégradation. Or, une telle condition serait l'opposé de la béatitude: ce qui constitue cette dernière, c'est le mode du pardon qui permet au pardonné d'être à l'aise en présence d'un Dieu déclaré juste, tout en justifiant celui qui est de la foi en Jésus. L'expiation par Christ est, il est vrai, le remède unique, divin, pour le pardon de la transgression; mais elle est plus encore, car c'est en elle que se déploie la gloire morale de Dieu. Les anges se courbent pour regarder ces choses, et ils apprennent la gloire de leur Dieu dans Ses voies à l'égard des pécheurs. C'est une pensée merveilleuse que, dans la croix de Christ, le besoin de l'homme, comme pécheur, et la manifestation de la gloire divine, aient également trouvé leur satisfaction. Oui, bienheureux celui dont la transgression est pardonnée, et ainsi pardonnée à la gloire de Dieu! De quel fardeau d'anxiété l'âme se trouve déchargée quand la responsabilité de son salut ne pèse plus sur elle et qu'elle n'a plus à demander: Serai-je sauvée? — mais seulement: Dieu sera-t-il glorifié? Bienheureuse paix en vérité, paix qui surpasse toute intelligence que celle qui découle de la satisfaction commune de Dieu et de la conscience!

«Bienheureux celui... dont le péché est couvert!» Le Saint Esprit n'use pas de répétitions inutiles. Souvent nous employons beaucoup de paroles là où peu suffiraient; mais les paroles de l'Éternel sont pures comme de l'argent affiné au creuset et purifié sept fois, et l'homme vit de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.

Maintenant, je crois que à mesure que la conscience est réveillée et exercée devant Dieu, elle arrive nécessairement à distinguer entre la transgression et le péché. D'autres peuvent voir chez nous une réforme extérieure, mais l'âme ne peut se reposer là-dessus. Il y a une grande différence entre la réforme de la vie et la conversion à Dieu. Celle-là, sans doute, suivra celle-ci; mais pour une âme, croire et se convertir au Seigneur est quelque chose de tout autrement profond qu'une réforme dans la manière de vivre, car la conversion place l'âme en présence de ce Dieu auquel nous avons à faire et devant qui tout est entièrement nu et découvert; et c'est là qu'on apprend à distinguer entre la transgression et le péché. Dans la pensée de

la mort: d'autres furent soumis à la même peine sans qu'ils aient transgressé aucun commandement positif de Dieu; — ainsi, il peut y avoir péché sans qu'il y ait transgression. Dans le Psaume qui nous occupe, le Saint Esprit suit l'ordre qu'Il observe le plus souvent en réveillant les consciences. Ordinairement celles-ci sont réveillées à un sentiment de péchés positifs contre des ordres de Dieu précis et connus; et ainsi dans le premier chapitre de l'épître aux Romains, Paul donne des preuves de l'impiété et de l'immoralité pratique des Juifs et des gentils, avant de montrer la source d'où elles procèdent, savoir le péché originel et intérieur. L'homme peut construire un système de doctrine chrétienne; mais la voie de Dieu n'est pas d'enseigner une théorie: Il s'attaque à la conscience et rend l'homme sensible à sa misérable condition devant Dieu, condition telle, qu'il ne faut rien moins que Christ pour satisfaire à ses besoins. **«Quiconque a entendu le Père et a appris de lui, vient à moi»**, dit le Seigneur (Jean 6:45).

La portion de la Parole qui est devant nous, voit l'homme tel qu'il est, ennemi de Dieu en pensées et en mauvaises œuvres. La repentance et la rémission des péchés devaient être prêchées au nom de Christ parmi toutes les nations en commençant par Jérusalem (Luc 24:46-47). Cette expression **«en commençant par Jérusalem»** indique l'espèce de transgression à laquelle peut atteindre le divin remède; car c'était là, à Jérusalem, que s'était accomplie la grande transgression. Le témoignage contre les Juifs était qu'ils avaient renié le Saint et le Juste, et qu'ils avaient tué le Prince de la vie (Actes 3:14-15). Toutefois par le Nom de Jésus qu'ils avaient crucifié et que Dieu avait ressuscité, il y avait pardon même pour cette grande transgression. Qui désespérerait donc de trouver le pardon dans ce même Nom en qui seul est le salut? — Et si nous regardons à d'autres transgressions plus fréquentes, nous trouvons qu'il est écrit: **«Ne vous y trompez pas: ni fornicateurs, ni idolâtres, ni adultères, ni efféminés, ni ceux qui abusent d'eux-mêmes avec des hommes, ni voleurs, ni avarés, ni ivrognes, ni outrageux, ni ravisseurs, n'hériteront du royaume de Dieu. Et quelques-uns de vous, vous étiez tels; mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés au nom du Seigneur Jésus, et par l'Esprit de notre Dieu»** (1 Cor. 6:9-11). C'est donc à l'homme atteint et convaincu de transgression devant Dieu, déjà condamné par le juste jugement de Dieu, et à l'homme quand il est réveillé par la puissance de Dieu, condamné par sa propre conscience, que le pardon de la transgression est annoncé par Dieu lui-même au nom de Jésus: et bienheureux par le témoignage de Dieu même, est celui qui a des oreilles pour l'entendre!

sainteté de Dieu. Elle est simplement un «caractère» selon que l'homme peut l'estimer, et l'un des plus grands empêchements à la réception de la vérité. **«Comment pouvez-vous croire, vous qui recevez de la gloire l'un de l'autre et qui ne cherchez pas la gloire qui vient de Dieu seul»** (Jean 5:44)? Et l'égard que l'homme a pour ce caractère, agit si fortement sur lui que même quand il est convaincu de la vérité de Dieu, il est trop peureux pour avouer sa conviction. **«Toutefois plusieurs d'entre les chefs mêmes crurent en Lui; mais à cause des pharisiens ils ne Le confessaient pas, de peur d'être exclus de la synagogue; car ils ont aimé la gloire des hommes plutôt que la gloire de Dieu»** (Jean 12:42-43). La Parole de Dieu découvre fréquemment la vanité de la justice humaine, d'une manière particulière, c'est-à-dire, par voie de contraste. Ainsi il est dit: **«Car quiconque fait des choses mauvaises** hait la lumière, et ne vient pas à la lumière, de peur que ses œuvres ne soient reprises; mais celui qui *pratique* la vérité vient à la lumière afin que ses œuvres soient manifestées, qu'elles sont faites en Dieu» (Jean 3:20-21). Ici le contraste que ferait l'homme avec **«mal faire»**, serait **«bien faire»**; mais ce ne serait là qu'une simple appréciation de soi-même en comparaison avec d'autres hommes, tandis que c'est avec Lui-même, que Dieu met l'homme en contraste; et celui qui **«pratique la vérité»** s'estime lui-même d'après Dieu. C'est là ce qu'il faut.

La lumière découvre l'homme à lui-même tel qu'il est; elle le met à nu devant Dieu. Ainsi Dieu enverra à plusieurs **«une énergie d'erreur pour qu'ils croient au mensonge, afin que tous ceux-là soient jugés qui n'ont pas cru la vérité, mais qui ont pris plaisir à l'injustice»** (2 Thes. 2:11-12). Dans le Psaume que nous méditons, nous trouvons le méchant mis en contraste avec **«l'homme qui se confie en l'Éternel»**. Et sûrement le méchant est celui qui ne se soumet pas **«à la justice de Dieu»** (Rom. 10:3), celui qui ne consent point à être sauvé comme un pécheur par la grâce de Dieu, par la rédemption qui est en Jésus Christ, mais qui cherche sa justice dans une autre voie. Se confier dans le Seigneur combien cela est simple et pourtant sûr! combien c'est honorer Dieu; et combien ne sommes-nous pas heureux de Le croire, de nous reposer sur Lui comme ayant en Lui tout ce que nous ne trouvons pas en nous, de sortir de nous-mêmes pour toutes choses, et de trouver en Christ une réponse à tous nos besoins? Dieu sait ce qui nous fait faute comme pécheurs; et en Christ, Il a pourvu à tout cela. Oui **«nous sommes la circoncision, nous qui rendons culte par l'Esprit de Dieu, et qui nous glorifions dans le Christ Jésus, et qui n'avons pas confiance en la chair»** (Phil. 3:3). Ceux qui sont tels, ont obtenu grâce et connaissent le besoin qu'ils ont de cette grâce. Dieu est riche en miséri-

corde, et Il peut non seulement ajouter grâce à grâce, mais multiplier la grâce, nous «environner de grâce»!

C'est là notre position, la position assurée du croyant. Si nous regardons en arrière, ce n'est point «**sur le principe d'œuvres accomplies en justice, que nous, nous eussions faites**», mais «**selon Son propre dessein, et Sa propre grâce**» que Dieu nous a sauvés (Tite 3:5; 2 Tim. 1:9). C'est encore selon Sa grâce que Dieu agit toujours envers nous. Il y aura discipline et correction sur notre sentier, s'il le faut, parce que c'est pour notre profit: mais la règle de conduite de Dieu envers nous est selon ce qu'Il est en Lui-même, selon «**Sa propre grâce**». Et si nous regardons en avant, lierons-nous l'espérance de la gloire avec notre service ou notre fidélité? Non, sans doute; et cependant, comme cette pensée s'élève parfois en nous pour nous abattre, d'autres fois pour établir notre service sur un mauvais principe! Aussi quelle parole à propos que celle-ci: «**Attendant la miséricorde de notre seigneur Jésus Christ pour la vie éternelle**» (Jude 21). Nous n'avons gagné aucun titre à la gloire; celle-ci se présentera à nous sous la forme de la grâce: «**Dieu, voulant... faire connaître les richesses de sa gloire dans des vases de miséricorde qu'Il a préparés d'avance pour la gloire**» (Rom. 9:23). Quand Israël fut mis en possession des maisons bâties qu'il n'avait point bâties, des vignes plantées qu'il n'avait point plantées, des puits creusés qu'il n'avait point creusés, alors il y eut pour lui danger d'oublier Dieu et de se regarder comme ayant un droit sur ce dont il était purement débiteur à la grâce de Dieu. Ceci est aussi une peinture de nos propres cœurs; ce qui n'est que pure grâce, nous semble chose due. Nous nous réjouissons dans une bénédiction obtenue en nous confiant au Seigneur; puis on se confie dans la bénédiction, et on oublie le Seigneur, celui à qui on la doit. Cependant nous ne pouvons, en tout temps, être debout que par la grâce; notre vie, notre fermeté viennent de la foi, et nous sommes ainsi constamment débiteurs de la miséricorde. Dans la gloire nous nous reconnaitrons comme étant éternellement débiteurs de la miséricorde; et la majeure partie des châtements les plus humiliants par lesquels nous avons à passer ici-bas, a pour but de nous garder dans cette position aussi bénie qu'elle est selon Dieu. «**L'homme qui se confie en l'Éternel, la bonté l'environnera**».

«**Réjouissez-vous en l'Éternel, et égayez-vous, justes!**» Il est intéressant de suivre la pensée de l'Esprit de Dieu, de voir la liaison entre une partie de ce qu'Il dit et une autre. L'âme ne se contente pas de théories exactes, telle qu'on les trouve fréquemment dans les confessions de foi protestantes: elle a besoin de la vérité dans ses applications merveilleuse-

On peut encore considérer «**la justice sans œuvres**» à un autre point de vue, savoir comme nous introduisant dans une communion actuelle avec Dieu, et nous rendant capables de marcher en Sa présence. Présenter cette grande vérité comme un principe exerçant une influence actuelle, c'est ce que le Saint Esprit a voulu faire dans le Psaume 32; car la bénédiction de celui auquel Dieu impute la justice sans œuvres, ne se borne pas à cette précieuse vérité que la transgression soit pardonnée, le péché couvert et l'iniquité non imputée; mais elle s'étend à ces exercices de l'âme résultant de ce que l'on est pleinement et gratuitement justifié. Mais abordons le Psaume lui-même.

«**BIENHEUREUX CELUI DONT LA TRANSGRESSION EST PARDONNÉE, ET DONT LE PÉCHÉ EST COUVERT! BIENHEUREUX L'HOMME À QUI L'ÉTERNEL NE COMPTE PAS L'INIQUITÉ!**»

Cette déclaration que nous trouvons ici tout d'abord, le Saint Esprit l'a ainsi commentée par l'apôtre Paul: «**Ainsi que David aussi exprime la béatitude de l'homme à qui Dieu impute la justice sans œuvres**» (Rom. 4:6). La Béatitude!... Nous aurions presque besoin d'une traduction de ce mot de notre langue, tant nous sommes lents de cœur à croire à la bonté de Dieu quand Il nous la proclame Lui-même. Le bonheur, cette fin, ce but de notre être, est annoncé par cette parole, mais l'homme y est sourd. «**Bienheureux celui dont la transgression est pardonnée**»! Voilà du bonheur, — le seul dont l'homme pécheur puisse jouir, parce qu'il n'y a rien que le pardon qui puisse amener un pécheur à Dieu devant Lequel il y a plénitude de joie. Il y a bien un bonheur proclamé au Psaume premier, v. 1: «**Bienheureux l'homme qui ne marche pas dans le conseil des méchants, et ne se tient pas dans le chemin des pécheurs, et ne s'assied pas au siège des moqueurs**»; — mais où trouver l'homme dont il est ici parlé? Cette béatitude n'appartient qu'au Saint de Dieu, au Seigneur Jésus Christ, au Juste; elle Lui appartient à cause de ce qu'Il est: quant à nous, rien de ce que nous sommes ou pouvons faire, ne peut nous rendre heureux, mais seulement ce que Dieu fait pour nous. Il est impossible à l'homme de se rendre heureux lui-même, mais il est possible à Dieu de rendre heureux un pécheur; et la parole que nous avons citée plus haut, est la déclaration du bonheur d'un pécheur par le moyen de l'œuvre de Dieu.

La distinction entre la *transgression* et le *péché* est rendue suffisamment claire par les paroles de l'Écriture: «**Mais la mort régna depuis Adam jusqu'à Moïse, même sur ceux qui ne péchèrent pas selon la ressemblance de la transgression d'Adam**» (Rom. 5:14). Adam pécha en transgressant un commandement positif de Dieu, et par là, fut sujet à la peine de

ble discerner ceci dans les enseignements des apôtres, c'est qu'en exposant des mystères ou en développant la vérité pratique, ils lient tout, intentionnellement, avec les vérités premières de l'Évangile, mettant ainsi ces vérités constamment en proéminence: et c'est ce qui caractérise l'enseignement du Saint Esprit. Il est selon l'homme d'isoler une vérité; mais l'intention du Saint Esprit est de relever en tout la personne et l'œuvre du Seigneur Jésus. L'âme perd de sa fermeté lorsque c'est l'intelligence qui domine dans l'étude même de la vérité de Dieu. L'intelligence peut saisir quelque vérité nouvelle et y trouver de l'intérêt, comme si ce nouveau était plus admirable que la vérité déjà reçue; mais l'Esprit Saint qui conduit dans toute la vérité, lie toutes choses dans Ses enseignements avec ces grandes vérités fondamentales qui concernent la personne et l'œuvre du Seigneur. Je ne m'étonne point que l'apôtre dise: **«Pourvu que j'achève ma course, et le service que j'ai reçu du Seigneur Jésus pour rendre témoignage à l'évangile de la grâce de Dieu»** (Actes 20:24), ou plus tard, parlant à Timothée: **«Fais l'œuvre d'un évangéliste, accomplis pleinement ton service; car, pour moi, je sers déjà de libation, et le temps de mon départ est arrivé»** (2 Tim. 4:5-6); car dans cet Évangile de la grâce de Dieu, Paul trouvait la plus profonde vérité. Quand le simple Évangile n'est plus goûté, c'est un triste symptôme; cela prouve qu'il n'y a qu'un simple travail d'intelligence, plutôt qu'une conscience exercée devant Dieu, et des affections envers le Christ. Dieu nous fait faire sans doute dans les Écritures de merveilleuses découvertes de Sa grâce et de Son dessein à l'égard de l'Église; cependant, quand tous les conseils de Dieu seront manifestés et qu'on jouira pleinement de la gloire, alors paraîtront dans tout leur éclat, ces vérités premières de l'Évangile, savoir: le Christ, le Fils du Dieu vivant, objet en Lui-même et dans ce qu'Il a fait, d'une adoration, d'une admiration et d'une louange éternelles.

C'est avec ces pensées que je vais m'occuper ici de la grande et fondamentale vérité de l'Évangile: **«La justice sans œuvres»**. — Cette doctrine, nous le savons, n'a pas été mise en question seulement par des chrétiens de nom, et méprisée par les sages de ce monde; plusieurs d'entre les fidèles mêmes n'ont été affermis en elle qu'après avoir fait d'eux-mêmes une expérience amère: et c'est à cette école que tous ont besoin de l'apprendre. Mais on peut encore voir la beauté de cette doctrine en jetant d'avance les yeux sur le jour où la justice du seul Homme, source de toute bénédiction pour les rachetés, sera aussi solennellement déployée aux yeux du ciel et de la terre, que le péché d'un seul, source de toute misère, l'a été, hélas, dans l'histoire de ce monde.

ment variées. Dans notre Psaume, l'Esprit de Dieu ne traite pas proprement un sujet, mais plutôt nous conduit au résultat précieux de la justice sans œuvres. Les justes ne sont point mentionnés tout d'abord dans notre Psaume; et nous nous méprendrions singulièrement si, au lieu de saisir la pensée de l'Esprit sur ce que c'est que **«le juste»**, nous en jugions d'après notre pensée. Mais le commentaire du Saint Esprit au chapitre 4 de l'épître aux Romains, nous conduit à lier le dernier verset du Psaume au premier verset, et à identifier le juste, dont parle celui-là, avec l'homme béni dont il est question dans celui-ci. Nous apprenons ainsi que, au travers de ce Psaume, le Saint Esprit décrit le bonheur de ceux auxquels Dieu impute **«la justice sans œuvres»**; et il termine le tout en invitant les justes à se réjouir, comme Paul le dit: **«Réjouissez-vous toujours dans le Seigneur: encore une fois, je vous le dirai: réjouissez-vous»** (Phil. 4:4). Un temps vient auquel tous les pays seront appelés à se réjouir dans le Seigneur, savoir quand Il aura fait connaître Son salut, et manifesté Sa justice aux gentils. Mais nous n'avons pas besoin de ces circonstances pour nous réjouir; connaissant le Seigneur, nous pouvons et devons nous réjouir. Et pourquoi d'autres jugent-ils d'après nous que l'Évangile est un système de privations et de renoncement, au lieu qu'ils puissent reconnaître qu'il est un trésor des plus riches? N'est-ce point parce que nous essayons d'être contents de nous-mêmes ou des circonstances, au lieu d'être joyeux dans le Seigneur, et qu'ainsi nous sommes tantôt tristes, tantôt joyeux, au lieu de vivre dans la foi au Fils de Dieu, apprenant ce qu'Il nous a été fait de la part de Dieu, et ce que nous sommes et possédons en Lui. Même au milieu de nos plus humiliantes confessions, nous pouvons nous réjouir dans le Seigneur, et nous pouvons nous réjouir d'une joie ineffable et glorieuse, avant que Jésus Lui-même soit manifesté publiquement en gloire, et qu'Il manifeste aussi dans la gloire, aux yeux de tous, ce que les enfants de Dieu sont réellement. Pourquoi donc notre manque déplorable d'une telle joie? N'est-ce pas faute de discerner et de réaliser la béatitude de l'homme à qui Dieu impute **«la justice sans œuvres»**. Hélas! nous ne la connaissons pas par expérience, nous ne voyons pas sa beauté morale; elle ne brille pas sur nos âmes d'un éclat toujours plus vif, parce que nos âmes ne sont point exercées devant Dieu comme il faudrait. Nous sommes, de manière ou d'autre, plus occupés de ce qui nous fait valoir devant les hommes, que de ce qui nous fait connaître Dieu. De là vient que nous ne buvons pas à la source de la joie. Plaise à Dieu que nous puissions dire sérieusement aux autres que Lui-même nous a rendus heureux et que nous sommes réellement heureux en Lui!

«Réjouissez-vous en l'Éternel, et égayez-vous, justes! et jetez des cris de joie, vous tous qui êtes droits de cœur». La droiture du cœur est également liée avec la béatitude exaltée dans les premiers versets de notre Psaume. Il est parlé dans les Actes, au chapitre 8, d'un homme dont «le cœur» n'était point «droit devant Dieu»; il avait la misérable pensée que le don de Dieu s'acquerrait avec de l'argent. La pensée qui était entrée dans le cœur de Simon, un vrai chrétien ne peut la nourrir maintenant: mais il y a cependant, dans nos cœurs, une basse pensée que nous pouvons tirer quelque chose de Dieu par des efforts; et cela fait obstacle à la droiture du cœur. Certainement celle-ci maintiendra devant Dieu notre caractère de pécheurs sauvés par Sa grâce, par la rédemption qui est dans le Christ Jésus, et nous fera marcher comme tels devant les hommes. Si nous oublions ce que nous sommes en nous-mêmes ou ce que la grâce nous a fait être en Christ, nous ne sommes pas droits de cœur. C'est une bénédiction, en effet, que de n'avoir pas à jouer un rôle devant Dieu, ce qui est le fait de toute religion humaine, mais de nous approcher de Lui dans le caractère que nous avons reçu de Lui, celui de pécheurs par Lui revêtus de la justice. Être droit de cœur, n'est pas séparer les devoirs envers Dieu des autres devoirs, mais venir à la lumière pour en apprendre qui nous sommes et quelle est la gloire de Dieu dans Sa grâce. Il peut y avoir sincérité humaine, droiture et conscience humaine (ce que l'homme estime le plus opposé à l'hypocrisie), mais cette droiture naturelle peut exister, et a existé, là où Dieu n'a pas été connu ni révélé. Mais maintenant que la lumière est au monde, l'homme peut connaître son vrai caractère selon le jugement de Dieu; et sa condamnation, c'est qu'il «ne vient pas à la lumière» (Jean 3:19-20). Aussi, devant Dieu, tous seront-ils trouvés hypocrites, c'est-à-dire jouant un rôle, sauf ceux qui venant à la lumière, et apprenant ce qu'ils sont selon le jugement de Dieu, se sont mis à couvert dans la béatitude de «la justice sans œuvres». Ceux-là seuls sont «droits de cœur», et il n'y a point de fraude dans leur esprit. Eux, et eux seuls, ils peuvent tressaillir de joie.



LA JUSTICE SANS ŒUVRES.

PSAUME 32.

De David. Instruction. 1. Bienheureux celui dont la transgression est pardonnée, et dont le péché est couvert! 2. Bienheureux l'homme à qui l'Éternel ne compte pas l'iniquité, et dans l'esprit duquel il n'y a point de fraude!

3. Quand je me suis tu, mes os ont dépéri, quand je rugissais tout le jour; 4. Car jour et nuit ta main s'appesantissait sur moi; ma vigueur s'est changée en une sécheresse d'été. Sélah. 5. Je t'ai fait connaître mon péché, et je n'ai pas couvert mon iniquité; j'ai dit: Je confesserai mes transgressions à l'Éternel; et toi, tu as pardonné l'iniquité de mon péché. Sélah.

6. C'est pourquoi tout homme pieux te priera au temps où l'on te trouve; certainement, en un déluge de grandes eaux, celles-ci ne l'atteindront pas. 7. Tu es mon asile; tu me gardes de détresse, tu m'entoures des chants de triomphe de la délivrance. Sélah.

8. Je t'instruirai, et je t'enseignerai le chemin où tu dois marcher; je te conseillerai, ayant mon œil sur toi. 9. Ne soyez pas comme le cheval, comme le mulet, qui n'ont pas d'intelligence, dont l'ornement est la bride et le mors, pour les refréner quand ils ne veulent pas s'approcher de toi. 10. Le méchant a beaucoup d'afflictions; mais l'homme qui se confie en l'Éternel, la bonté l'environnera. 11. Réjouissez-vous en l'Éternel, et égayez-vous, justes! et jetez des cris de joie, vous tous qui êtes droits de cœur.

Plus l'on avance dans l'étroit sentier qui mène à la vie, plus les premières et les plus simples vérités de l'Évangile acquièrent de valeur pour l'âme. Des vérités reçues d'abord sur l'autorité de la Parole divine à cause de leur évidence scripturaire, se recommandent ensuite par leur beauté propre; et ce que l'exigence d'un impérieux besoin seulement avait fait recevoir d'abord, devient à mesure que l'on avance, ce qui manifeste la gloire du Christ; en sorte qu'en quelque mesure on peut contempler ces vérités, égoïsme à part, et les voir sous le même jour que Dieu les voit. Il me sem-

**LA JUSTICE
SANS ŒUVRES.**

PSAUME 32.

Une délivrance

à découvrir,

puis à goûter toute la vie!

Septembre 1999 — N° ED008

1^{re} édition 1856

S.L. 34, Grand Rue 30340 CÉLAS (France)